

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX**

**Séance extraordinaire du 8 février 2021**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix, tenue le 8 février 2021 à 15 h, à la mairie de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix en visioconférence.

Sont présents les conseillers : Luc Maltais, Évans Potvin, Richard Lapointe, Martin Voyer, Sylvain Lavoie

Est absent le conseiller : Lévis Duchesne

sous la présidence de M. André Fortin, maire

Sont aussi présents : Mme Marie-Hélène Boily, directrice générale  
M. Mario Bouchard, greffier

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

---

À 19 h 30, le quorum étant atteint, M. le maire, André Fortin ouvre la séance.

**2. 36.02.2021 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
3. Révision de la politique d'intervention en matière de développement économique et suspension des demandes
4. Octroi d'un contrat à Akifer – Révision des aires de protection et des indices de vulnérabilité DRASTIC (activités liées à la bonification)
5. Octroi d'un mandat à Mallette, SENCRL – Vérification financière
6. Période de questions
7. Levée de la séance

***Adoptée à l'unanimité***

**3 37.02.2021 RÉVISION DE LA POLITIQUE D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SUSPENSION DES DEMANDES**

---

**Considérant** la recommandation du comité administration et développement, lors de la rencontre tenue le 2 février 2021, de modifier la politique d'intervention en matière de développement économique adoptée le 4 février 2013 afin de modifier certains critères;

**Considérant** également la recommandation de suspendre l'analyse des demandes d'aide financière déposées entre le 8 février et le 1<sup>er</sup> mars 2021.

**À ces causes**, M. Richard Lapointe propose, appuyé par M. Luc Maltais :

D'autoriser le comité administration et développement à réviser la politique d'intervention en matière de développement économique et de suspendre l'analyse des demandes d'aide financière déposées entre le 8 février et le 1<sup>er</sup> mars 2021, date à laquelle la modification de la politique entrera en vigueur. Les demandes déposées lors de cette période seront analysées en fonction de la nouvelle politique.

***Adoptée à l'unanimité***

**4 38.02.2021 OCTROI D'UN CONTRAT À AKIFER – RÉVISION DES AIRES DE PROTECTION ET DES INDICES DE VULNÉRABI-**

---

---

**LITÉ DRASTIC (ACTIVITÉS LIÉES À LA BONIFICATION)**

---

M. Evans Potvin propose, appuyé par M. Richard Lapointe :

D'accorder à Akifer le contrat de révision des aires de protection et des indices de vulnérabilité DRASTIK (activités liées à la bonification) de la source d'alimentation en eau potable pour la somme de 13 155 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 8 décembre 2020.

***Adoptée à l'unanimité***

5.           **39.02.2021 OCTROI D'UN MANDAT À MALLETTE, SENCRL – VÉRIFICATION FINANCIÈRE**

---

M. Luc Maltais propose, appuyé par M. Richard Lapointe de reporter ce point à une séance ultérieure.

***Adoptée à l'unanimité***

6.           **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

---

Aucune question.

7.           **LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

À 15 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, M. Sylvain Lavoie propose que la présente séance soit levée.

---

***André Fortin, maire***

---

***Mario Bouchard, greffier***